



**Compte rendu de l'Assemblée Générale
De l'A2DRC4
Le 4 septembre 2020 à la CARSAT des Hauts de France**

Présents :

Jean Claude Reuzeau
Dominique Gérard
Joëlle Huillier
Alain Duthoit
Jean marie Damelincourt
Francis De Block

Excusés :

Fernand Fortuné	Michel Lages
Jean Marie Grippa	Jean Pierre Pallaréa
Michel Denrey	Elisabeth Nallet
Hélène BauxLegal	Bernard Loiseau
Béatrice Lhortois	Eric Perrin
Maria Doumeingts	Claude Marty Dessus
Marie Hélène Palmier	Gérard Ropert
Jean Louis Thierry	Bernard Farreyrol
Bernard Montagne	René Marbach

Liliane Barrat a présenté sa démission.

Pouvoirs :

René Marbach a donné pouvoir à Francis De Block
Fernand Fortune a donné pouvoir à Dominique Gérard
Michel Lages a donné pouvoir à Francis De Block
Bernard l'oiseau a donné pouvoir à Jean Claude Reuzeau
Marie Hélène Palmier a donné pouvoir a Jean Claude Reuzeau
Jean Louis Thierry a donné pouvoir à Francis De Block
Béatrice Lhortois a donné pouvoir à Dominique Gérard

Quorum :

Compte tenu des pouvoirs, le qorum est atteint

La séance est ouverte à 14h45.

Christophe Madika, Directeur Général de la CARSAT des Hauts de France accueille la délégation A2DRC4 et le Président Jean Claude Reuzeau le remercie.

I – Approbation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 15 novembre 2019 à la CARSAT de Bourgogne Franche Comté

A l'unanimité le Procès-Verbal est adopté

II – Actualités des CARSAT par Christophe Madika

21 – Projet de réforme des retraites

L'organisation du futur système de retraite consiste dans la création d'un établissement de tête et d'un réseau territorialisé unifié. L'article 49 du projet avait créé quelques émois au sein des CARSAT puisqu'il prévoyait que ce réseau serait « composé d'établissements ne disposant pas de la personnalité morale » à la différence des CARSAT. Un amendement est venu corriger cette anomalie. Avec la réforme des CARSAT, une interrogation demeure sur le devenir du Service Social. Il est difficile de rassurer le personnel aujourd'hui qui mise sur la Prévention de la désinsertion professionnelle.

22 – Santé au Travail

Près de 2 ans après la publication du rapport Lecocq, la réforme voulue par le gouvernement est relancée. Celle-ci doit avoir trois ambitions :

- a) – Faire de la santé au travail une priorité de la stratégie Nationale de Santé : l'entreprise doit être un lien de prévention dans la vie quotidienne
- b) – Doter la France d'un système d'acteurs de Santé au travail plus efficace et tourné vers la prévention

La pénurie de médecins du travail doit être compensée par la montée en puissance d'équipes pluridisciplinaires, la création d'un diplôme d'infirmier en santé au travail et le déploiement de la télémédecine. La nouvelle instance qu'est le CESE doit être garante d'une démarche de prévention intégrée à la stratégie de l'entreprise et du suivi de sa mise en œuvre.

- c) – Prévenir l'usure professionnelle en faisant un lien étroit entre l'exposition aux risques et les parcours professionnels proposés aux travailleurs.

La CARSAT des Hauts de France souhaite être un site expérimental de cette réforme.

Une plateforme CARSAT avec un numéro unique gère les contacts avec les CPAM, les médecins du travail et la CARSAT.

23 – Nominations

Laurent Piétrazewski est secrétaire d'Etat auprès de la Ministre du Travail de l'Emploi et de l'Insertion, en charge des retraites et de la Santé au Travail.

Nicolas Revel est nommé Directeur du Cabinet du 1^{er} ministre, Thomas Fatome le remplace au poste de Directeur Général de la CNAM.

Anne Thiebeauld devient la Directrice des Risques Professionnels au sein de la Branche AT MP de la CNAM en remplacement de Marine Jeantet dont elle était l'Adjointe depuis septembre 2016. Elle assurait l'intérim à la Direction des AT MP depuis septembre 2019.

Jean Christophe Crulli, ancien Directeur Adjoint de la CARSAT Centre Ouest devient Directeur de la CARSAT Auvergne.

Le Médecin Conseil Régional des Hauts de France a été appelé à des fonctions nationales.

24 – Séminaires des cadres

La CARSAT des Hauts de France organise un séminaire intitulé : « c'est quoi le temps d'après le COVID ? »

25 – Un certain nombre de points sont ensuite passés en revue par Christophe Madika

- . l'évolution du télétravail. Répercussions sur la ligne hiérarchique
- . compétences pour traiter, seul, les dossiers
- . pour un vrai poste de travail au domicile (TMS : troubles musculosquelettiques)
- . une réflexion pour l'accès au droit sur rendez-vous, notamment pour les publics fragilisés, via le Service Social (une expérimentation est en cours avec le Service Social de Valenciennes pour démontrer que cela est possible sans augmenter le temps du rendez-vous. Antonin Blanckaert et Frédérique Garlaud sont parties prenantes au niveau de la CNAV. Les Assistants Sociaux ont développé avec l'informatique, le WEB/RV en interface avec les outils GRC de la Retraite.

26 – Cinquième Branche

Alors que le projet de loi initial ne prévoyait que la remise d'un rapport au Parlement, la discussion parlementaire a finalement abouti à une reconnaissance historique du risque dépendance / perte d'autonomie et à la création immédiate d'une cinquième Branche de la Sécurité Sociale.

27 – Accueil

L'accueil au siège de la CARSAT des Hauts de France est fermé (les locaux ont été affectés au pôle innovation). Un accueil est prévu en centre-ville ; il est conjoint Régime Général / AGIRC/ARRCO. Il s'agit de moins se positionner en opérateur mais plutôt en coordonnateur et facilitateur.

Renaud Villard a confirmé que l'accueil spontané devrait être autofinancé par les CARSAT. Comme la CARSAT Hauts de France a plus de 200 points d'accueil du Service Social, cela permet d'accompagner les populations lors du passage à la Retraite.

Par ailleurs, la politique de proximité est revue au sein des Maisons « France Service Accueil » où la CARSAT organise 3 journées de rendez-vous. Un second accueil mobile (bus) a été acquis pour l'accueil itinérant : la CARSAT va au-devant de ses assurés dans les zones les plus défavorisées (il existe également des Maisons France Service itinérantes en cohérence

avec les revendications des gilets jaunes) : « l'accueil c'est pas les murs, c'est un service, c'est un moment ». La Branche Retraite prend modèle sur le Service Social pour gérer les rendez-vous sur les 200 points d'accueil du Service Social : « si on choisit la date, on ne choisit pas le lieu et, inversement, si on choisit le lieu, on ne choisit pas la date ».

28 – Divers

Réforme des retraites

- . aligner le minimum contributif sur le minimum vieillesse
- . tout le monde craint une réforme paramétrique
- . retour de la clause du grand père (du travail sur 30 ans).

L'informatique

S'est massivement orientée sur une solution PC avec un réseau ad hoc. Cela sous-entend une grande vigilance sur les usages et l'organisation des transferts. La CARSAT a procédé à un changement de serveur pour permettre de doubler les équipes (chez soi et à la caisse). 350 micros portables ont été commandés pour le télétravail.

Statistiques

- . Les stocks retraite ont fondu en nombre et en entrée en jouissance dépassée
- . Le TIF dérive. Il y a une corrélation linéaire directe entre le rendu des effectifs et les erreurs financières (la CARSAT a pris 0,9 point dans le TIF et on constate une diminution de 0,9 points des coûts de la Branche)
 - . IQPR : 85% du tout carrière – QPR dernière liquidation : 91 / 92% (bien meilleur)
 - . Il est prévu de mettre en place un outil de gestion du pilotage : production individuelle / agence / individu / taux de retour
 - . Traitement du flux : Lille est deuxième derrière Nancy 94% des retraites sont traités avant la date d'entrée en jouissance
 - . En capacité de traitement du stock, Lille est deuxième
 - . Un « rendu compte » est fait tous les mois avec la DSS.

A l'issue de cette intervention, le Président Jean Claude Reuzeau remercie chaleureusement Christophe Madika.

III – Rapport Moral et d'Activité par le Président Jean Claude Reuzeau

Le Président constate que les valeurs de l'Association ont guidé les actions réalisées pour créer un véritable lien entre les anciens dirigeants des caisses concernées. Il s'est effectivement agi de promouvoir une information constante sur l'évolution des carrières des actifs ainsi que sur les retraités. Ces informations nourrissent les échanges au cours des réunions. Il a été enregistré une forte attente sur l'actualité des caisses au sein du réseau qu'elles forment avec les Caisses Nationales. Ces informations ont été explicitées et illustrées régionalement par les Directeurs qui ont accueilli nos réunions. Ainsi une véritable communauté est en voie de constitution. C'est bien là une voie essentielle pour notre Association.

Il est aussi à relever l'importance des excellentes synthèses et comptes rendus de documents élaborés par Francis de Block. Les retours des adhérents sont très positifs ; un tel travail

montre l'attachement de tous y compris ceux qui n'ont pu participer aux deux réunions organisées à Marseille au mois de juin puis à Dijon en novembre.

Nous témoignons notre profonde reconnaissance à nos amis qui nous ont reçus avec tant de chaleur et ont partagé notre soirée. À l'occasion de ces manifestations nous avons pu rencontrer de nombreux collègues agents de direction qui nous ont témoigné toute leur sympathie. À chaque fois le nombre des présents a été plus important et de nouvelles adhésions ont été enregistrées (voir annexe 1). Une grande majorité de ceux qui ne peuvent venir a adressé ses regrets mais aussi des pouvoirs afin que nous puissions délibérer. Enfin la chaleur de l'accueil s'est traduite par la visite de la ville (merci à nos amis qui nous ont guidés). Le lendemain place était faite à la participation à une visite touristique et culturelle. Le développement des activités de l'Association reste aussi fondé sur la réalisation de son site internet. C'est un très bel outil qui a été construit grâce à Jean Marie Damelin court. Il constitue un socle solide pour la communication au sein de notre communauté mais aussi avec notre environnement. Dans cette voie il est à noter que des contacts ont été pris avec des associations d'autres branches ou avec les organisateurs de congrès consacrés notamment au grand âge. Autant de réalisations qui confortent la validité des buts de l'Association tels qu'ils figurent dans ses statuts. L'ouverture sur l'environnement associatif, la participation à des manifestations consacrées aux activités de nos caisses, une meilleure connaissance des mouvements parmi nos anciens collègues sont autant de pistes pour nos travaux à venir. Nous aurons sans doute de nouveaux défis à surmonter en raison de la situation sanitaire. Une partie de notre programme 2020 est compromise ? Ce que nous avons fait en 2019 ne peut que conforter notre confiance en l'avenir.

A l'unanimité, le rapport moral et d'activité est approuvé

IV – Rapport financier du trésorier Dominique Gérard

41 – Approbation des comptes au 31/12/2019 et quitus au trésorier

- Concernant le compte courant qui est au Crédit Mutuel :
 - o le solde au 01/01/2019 passe de 900,37€ à 777,31€ au 31/12/2019
 - o les recettes 2019 (542,40€) sont quasi exclusivement composées des cotisations des adhérents
 - o les dépenses 2019 (665,46€) sont constituées principalement des paiements réalisés à la société OVH pour la réalisation (600€) et l'hébergement (43,06€) du site internet de l'Association
- Concernant le compte sur Livret qui est également au Crédit Mutuel :
 - o le solde au 01/01/2019 passe de 258,23€ à 260,16€ au 31/12/2019 dû aux intérêts de l'année 2019 (1,93€)
- Concernant les avoirs de l'Association, ils passent de 1 158,60€ au 01/01/2019 à 1 037,47€ au 31/12/2019

A l'unanimité des membres présents et représentés, quitus est donné au Trésorier pour les comptes 2019.

42 – fixation de la cotisation pour 2021

Compte tenu du fait qu'il n'y a pas de dépenses importantes à prévoir pour la fin de l'année 2020 et pour l'année 2021, il est décidé de reconduire le montant de la cotisation 2020 pour 2021, soit 20 euros.

43 – Situation des comptes au 31 août 2020

- Concernant le compte courant :
 - le solde au 01/01/2020 passe de 777,31€ à 814,25€ au 31/08/2020
 - les recettes à ce jour (380€) sont quasi exclusivement composées des cotisations des adhérents
 - les dépenses à ce jour (343,06€) concernent la régularisation des deux paiements effectués à tort à la société OVH en 2019 :
 - le montant de la facture de l'hébergement du site internet de l'Association (43,06€) a été versé en 2019 à OVH (hébergeur du site internet de l'Association) au lieu du développeur qui avait avancé les fonds
 - le montant de la facture du solde du développement de l'application internet du site de l'Association (300€) a été versé en 2019 à la société OVH (hébergeur du site internet de l'Association) au lieu du développeur de l'application.

Après intervention auprès de la société OVH, ces deux sommes (300€+43,06€) ont été imputées au crédit de notre compte chez elle et sont considérées comme des avoirs à valoir sur les prochaines factures d'hébergement du site.

D'ores et déjà 50,27€ ont été prélevés fin septembre pour l'hébergement de l'année 2020/2021. Ainsi il reste 292,79€ en avoir. Néanmoins, dans la mesure où l'avoir représente 6 années d'hébergement, il a été préférable de demander à la Société OHV le remboursement de 292,79€. Elle n'a pas donné suite à ce jour.

- Concernant le compte sur Livret :
 - le solde au 01/01/2020 (260,16€) est identique au solde au 31/08/2020
- Concernant les avoirs de l'Association, ils passent de 1 037,47€ au 01/01/2020 à 1 417,47€ au 31/08/2020.

COMPTES DE L'ASSOCIATION A2DRC4
ARRÊTES AU 31-12-2019

COMPTE COURANT N° 203 67 301

LIBELLE DES OPERATIONS	DEBIT	CREDIT	SOLDE
Solde au 01/01/2019			900,37 €
Recettes 2019		542,40 €	
Dépenses 2019	665,46 €		
Relevé de compte Crédit Mutuel au 31/12/2019			777,31 €
Total au 31/12/2019	665,46 €	542,40 €	777,31 €

COMPTE SUR LIVRET N° 203 67 302

LIBELLE DES OPERATIONS	DEBIT	CREDIT	SOLDE
Solde au 01/01/2019			258,23 €
Intérêts 2019		1,93 €	
Solde au 31/12/2019			260,16 €

Montant des avoirs au 01/01/2019			1 158,60 €
Montant des débits	665,46 €		
Montant des crédits		544,33 €	
TOTAL DES AVOIRS AU 31/12/2019			1 037,47 €

COMPTES DE L'ASSOCIATION A2DRC4
(ARRETES AU 31-08-2020)

COMPTE COURANT N° 203 67 301

LIBELLE DES OPERATIONS	DEBIT	CREDIT	SOLDE
Solde au 01/01/2020			777,31€
Recette 2020		380,00 €	
Dépenses 2020	343,06 €		
Relevé de compte au 31-08-2020			814,25 €

COMPTE SUR LIVRET N° 203 67 302

LIBELLE DES OPERATIONS	DEBIT	CREDIT	SOLDE
Solde au 01/01/2020			260,16 €
Intérêts 2020		0,00 €	
Solde au 31/08/2020			260,16 €

Montant des avoirs au 01/01/2020			1037,47 €
Montant des débits	343,06 €		
Montant des crédits		380,00 €	
Montant des avoirs chez OVH		343,06 €	
TOTAL DES AVOIRS AU 31/08/2020			1 417,47 €

V – Récépissé de déclaration de l'Association A2DRC4

L'Assemblée Générale du 15 novembre 2019 avait adopté une modification de nom de l'Association et, corrélativement, une modification des statuts (nouvelle appellation : « Association des Agents de Direction Retraités des CRAM – CARSAT - CGSS - CNAV – A2DRC4.

Ces modifications avaient été adressées à la Préfecture de la région Auvergne – Rhône – Alpes. Le Préfet de Région nous a adressé un récépissé de déclaration le 10 février 2020.

L'Assemblée prend acte.

VI – Pistes de réflexion

Le Président Jean Claude Reuzeau s'interroge sur les actions à mener pour augmenter l'audience de l'Association. Encore aujourd'hui il constate le peu de présents et il insiste pour resserrer les liens avec les directions de caisse afin de connaître les prévisions de départ en retraite des agents de direction. Pour favoriser la participation des membres de l'A2DRC4 aux Assemblées Générales, il est évoqué la possibilité d'organiser une ou deux réunions annuelles à Paris, l'autre restant en région. Pour faire connaître l'A2DRC4 et permettre ainsi d'avoir de nouveaux adhérents :

. Il est envisagé une connexion de notre site avec l'intranet des caisses.

. Par ailleurs, un nouveau contact sera pris avec les directeurs d'organismes afin que ceux-ci nous fassent connaître :

→ les départ en retraite des agents de direction au cours des deux dernières années

→ les prévisions de départ pour l'année en cours et les années suivantes.

. Le Président se propose de relancer les dirigeants de l'Association des directeurs afin de leur suggérer qu'une délégation de l'A2DRC4 assiste à l'une de leur prochaine réunion (Président : Vincent Verlhac – Vice-Président : Yves Corvaisier).

. Francis De Block rappelle que la liste d'aptitude aux emplois d'agents de direction fait désormais figurer la date de naissance pour les inscrits y figurant. Un courrier pourrait être adressé aux plus de 60 ans pour les sensibiliser. Il évoque également des lieux corporatifs comme les UNGSLOS.

Une large discussion s'ensuit au cours de laquelle il en ressort que l'Association pourrait organiser un « événementiel » où les agents de direction des caisses seraient invités, afin de mieux faire connaître l'Association. Cet événement devrait avoir lieu en un point central (l'amphithéâtre de la CRAMIF est avancé). Il est convenu d'organiser un groupe de travail pour réfléchir à ce sujet. Joëlle Huillier se propose pour accueillir ce groupe de travail. L'A2DRC4 deviendrait, de ce fait, un organisateur d'événement, à condition de pouvoir s'appuyer sur la logistique d'une caisse régionale.

D'autres pistes sont évoquées pour motiver nos adhérents :

. revues de presse périodiques

- . s'insérer dans les débats des actifs
- . participer à des moments forts et importants de l'Institution

VII – Courrier d'Alain Cochard, Président de l'AMIDROSS

Fernand Fortuné, trésorier de l'AMIDROSSS et adhérent de l'A2DRC4, a donné les coordonnées du Président Jean Claude Reuzeau à Alain Cochard, Président de l'AMIDROSS. Ce dernier a contacté Jean Claude.

L'AMIDROSS résulte de la fusion réalisée en 2019 entre :

- . l'AMIDRAF, amicale des Dirigeants Retraités des CAF
- . et l'ADRUGE pour les URSSAF.

L'ADRUGE est née en 2003 mais n'a été nationale que 10 ans plus tard. Alain Cochard en a été Président les sept dernières années de son existence. L'AMIDRAF était nettement plus ancienne.

Les deux amicales avaient nourri des collaborations depuis plusieurs années et ont fini par fusionner. Les statuts de l'ADMIROSS sont ouverts aux autres Branches et Régimes.

L'AMIDRAF avait deux atouts, résultant à la fois de son nombre d'adhérents et de son ancienneté :

- 1 – une capacité à réunir un nombre conséquent de personnes dans ses occasions de rencontres
- 2 – l'état d'esprit de ses membres, pour beaucoup anciennement concerné par la vie de rencontres.

L'AMIDROSS en a hérité. Elle avait prévu une sortie d'une semaine dans le GERS en mai 2020 (une cinquantaine de participants, membres et conjoints), et un groupe devait partir en voyage à Madrid / Tolède, en octobre 2020.

Néanmoins, l'AMIDROSS ne cache pas que le renouvellement des générations est difficile. Elle ne verrait que des avantages à accueillir des membres de l'A2DRC4 dans ses voyages.

Le site internet de l'AMIDROSS est consultable à l'adresse « amidross.fr », mais il faut un mot de passe pour y accéder.

Alain Cochard nous propose de passer convention entre les deux associations.

Le Président ouvre la discussion à l'issue de laquelle il est convenu que celui-ci prendra contact avec Alain Cochard pour organiser une rencontre.

VIII – Point sur le site A2DRC4

Jean-Marie évoque ce point et indique qu'il est régulièrement mis à jour par ses soins.

IX – Questions Diverses

91 – Participation de l'A2DRC4 à la 14^{ème} édition de « DEFI AUTONOMIE » à Saint Etienne les 23 et 24 novembre 2020

Chaque année, depuis 14 ans maintenant, un salon relatif à l'autonomie des seniors est organisé à St Etienne, .créé à l'initiative de la CPAM de St Etienne et de la CARSAT Rhône Alpes. Alain Poulet en est le secrétaire général. Il a organisé une réunion préparatoire avec Yves Corvaisier, Directeur de la CARSAT RA et Pierre Mayeur Directeur Général OCIRP au cours de laquelle il a appelé Francis De Block pour une participation de l'A2DRC4 à ce salon.

L'Assemblée Générale trouve la proposition très intéressante et adopte le principe. Un courrier sera adressé aux adhérents pour connaître ceux qui seraient intéressés.

Dernière minute (20 septembre 2020) : en raison de la crise sanitaire, le salon se tiendra à huis clos. Notre participation n'a donc pas lieu d'être.

92 – Lieux de rencontre pour 2021

Francis De Block relancera la CARSAT du Centre ouest pour savoir si l'accueil prévu le 24 avril 2020 à Limoges et qui n'a pu se tenir, pourrait être envisagé le 1^{er} ou 2^{ème} semestre 2021.

Jean Claude Reuzeau et Dominique Gérard prospecteront auprès des directeurs de caisse pour la rencontre du deuxième semestre 2020.

93 – Contact

Jean Claude Reuzeau prendra contact avec Jean Christophe Crulli pour qu'il lui adresse une note de présentation à mettre sur notre site internet.

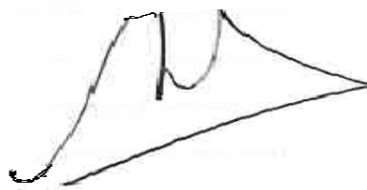
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée par le Président Jean Claude Reuzeau.

Le Président



Jean Claude Reuzeau

Le Secrétaire



Francis De Block

Annexe : Adhérents 2018 – 2019 -2020